

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

MASTER DROIT

Parcours Droit Notarial



UFR DSPPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

WWW.UNIV-SPN.FR





COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue du cursus, les étudiants seront en mesure :

- D'informer et de conseiller sur la gestion et la transmission du patrimoine, qu'il soit personnel ou professionnel;
- De proposer des solutions juridiques adaptées, efficaces et durables, en tenant compte des besoins à court, moyen et long terme, tout en anticipant les évolutions prévisibles;
- De rédiger des actes dans des domaines variés tels que les successions, les donations, les ventes immobilières et d'autres contrats relevant du droit privé.



OBJECTIFS

La création de la Mention Droit Notarial répond à une demande émanant de la profession notariale, souhaitant valoriser la spécificité du notariat et le distinguer clairement des parcours connexes.

- Cette Mention s'adresse aux étudiants ayant déjà démontré un parcours académique d'excellence et désireux de **rejoindre directement la profession notariale**. Elle propose, dès la première année de Master, une formation spécifiquement pensée pour le notariat. Celle-ci vise à offrir aux futurs notaires une solide base universitaire qui les accompagnera tout au long de leur carrière, en leur conférant une véritable profondeur académique.

- Le programme associe une dimension théorique approfondie à une initiation à la recherche, avec un accent particulier, en deuxième année, sur la maîtrise concrète et pratique des différents domaines du notariat. En particulier, la formation insiste sur **l'axe international** de la profession de notaire, désormais essentiel, en proposant pour chaque domaine du notariat un approfondissement de droit international privé. Un stage **obligatoire** d'une durée minimale de deux mois en deuxième année leur permet d'explorer les multiples facettes de la profession. L'intégration dans la Mention Droit Notarial exige des candidats une forte capacité de travail et un engagement soutenu.



PROGRAMME

MASTER 1^{er} ANNÉE SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE 1 - FONDAMENTALE 1 (6 ECTS)

- ▶ Droit des régimes matrimoniaux

UE 2 - FONDAMENTALE 2 (9 ECTS)

- ▶ Droit International privé 1 (3 ECTS)
- ▶ Droit des sûretés (3 ECTS)

UE 3 - COMPLÉMENTAIRE 1 (3 ECTS)

Une matière au choix :

- ▶ Droit pénal des affaires (3 ECTS)
- ▶ Droit des assurances (3 ECTS)

UE 4 - COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

- ▶ Voies d'exécution (3 ECTS)
- ▶ Régime général de l'obligation (3 ECTS)

UE 5 - OUVERTURE (6 ECTS)

- ▶ Droit fiscal des affaires (3 ECTS)
- ▶ Anglais juridique (3 ECTS)

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE 12 - DROIT DES PERSONNES, DE LA FAMILLE (6 ECTS)

- ▶ Droit des personnes approfondi (2 ECTS)
- ▶ Droit de la famille approfondi et nouvelles formes de conjugalité (2 ECTS)
- ▶ Droit international privé des personnes et de la famille (2 ECTS)

UE 13 - DROIT DES BIENS (11 ECTS)

- ▶ Droit des biens approfondi (2 ECTS)
- ▶ Droit des sûretés réelles (2 ECTS)
- ▶ Droit public de l'immeuble (2 ECTS)
- ▶ Droit privé de l'immeuble (2 ECTS)
- ▶ Droit international privé en matière de droits réels (3 ECTS)

UE 14 - DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE (8 ECTS)

- ▶ Régimes matrimoniaux et patrimoniaux (3 ECTS)
- ▶ Droit des successions (3 ECTS)
- ▶ Aspects internationaux du droit patrimonial de la famille (2 ECTS)

UE 15 - DROIT DES ACTES JURIDIQUES (5 ECTS)

- ▶ Droit des contrats approfondi (2 ECTS)
- ▶ Actes courants (2 ECTS)
- ▶ Droit international privé des contrats (1 ECTS)

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE 6 - FONDAMENTALE 1 (6 ECTS)

- ▶ Droit des successions et libéralités (3 ECTS)

UE 7 - FONDAMENTALE 2 (9 ECTS)

- ▶ Droit international privé 2 (3 ECTS)
- ▶ Prévention et traitement des difficultés des entreprises (3 ECTS)

UE 8 - COMPLÉMENTAIRE (3 ECTS)

Une matière au choix :

- ▶ CEDH et droit privé (3 ECTS)
- ▶ Droit de la consommation (3 ECTS)

UE 9 - COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

- ▶ Droit immobilier (3 ECTS)

- ▶ Droit de l'urbanisme (3 ECTS)

UE 10 - OUVERTURE (6 ECTS)

- ▶ Droit fiscal des affaires (3 ECTS)
- ▶ Anglais de spécialité (3 ECTS)

UE 11 - UNITÉ LIBRE (2 ECTS)

- ▶ Points bonus éventuels : engagement étudiant

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE 16 - DROIT DU PATRIMOINE (9 ECTS)

- ▶ Droit de l'entreprise approfondi (4 ECTS)
- ▶ Fiscalité notariale (3 ECTS)
- ▶ Droit international privé du patrimoine (2 ECTS)

UE 17 - LE NOTAIRE (6 ECTS)

- ▶ L'histoire du notariat (1 ECTS)
- ▶ Le statut du notaire (officier public et ministériel) et ses missions (service public de l'authenticité, conseil, collecteur d'impôts) (1 ECTS)
- ▶ L'organisation professionnelle et la déontologie notariale (2 ECTS)
- ▶ Les responsabilités du notaire (disciplinaire, civile et pénale) (2 ECTS)

UE 18 - DÉCOUVERTE (15 ECTS)

- ▶ Bases de comptabilité (2 ECTS)
- ▶ Langue vivante : anglais (1 ECTS)
- ▶ Stage (12 ECTS)

ORGANISATION DE LA FORMATION



► En Master 1 mention Droit Notarial : Cours et travaux dirigés sur les deux semestres, dispensés pour la majeure partie par des universitaires. Possibilité d'effectuer un stage de deux mois minimum.

En Master 2 mention Droit Notarial : La formation s'effectue sur 6 mois, de fin septembre à fin mars afin de permettre aux étudiants d'effectuer un stage. La formation est assurée à la fois par des enseignants chercheurs et des praticiens. À partir d'avril, un stage d'une durée de deux mois minimum est réalisé.

MÉTIERS VISÉS



S'agissant d'un Master de droit notarial conventionné par l'Institut National des Formations Notariales (INFN), les étudiants diplômés du Master 2 accèdent de droit, sans aucun examen supplémentaire, à l'« école des notaires », le Diplôme d'Etudes Supérieures du Notariat (DESN), qui leur permettra, au terme d'un cursus de deux ans, de devenir notaire.

- Notaire assistant
- Notaire salarié
- Notaire associé
- Notaire titulaire de son propre office

Conditions d'admission

Admission en Master 1 mention Droit Notarial en vue de poursuivre en M2 mention Droit Notarial :

Être titulaire d'une licence en droit ou diplôme équivalent avec de solides bases en droit privé;

Disposer de très bonnes compétences rédactionnelles ;

Savoir s'organiser pour produire un travail régulier;

Savoir convaincre de sa motivation pour le parcours et de l'adéquation avec le projet professionnel.

Contacts



RESPONSABLES DE FORMATION

Bernard Haftel, Claire Séjean-Chazal, professeurs agrégés des Universités.

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

M1 : m1notarial.dsps@univ-paris13.fr ; bureau H 209

M2 : m2notarial.dsps@univ-paris13.fr; bureau H 211

Accès



CAMPUS DE VILLETANEUSE

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :

prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.